

LETTRE AUX PARENTS

Date : 2018-08-12

Objet : LETTRE PÉDICULOSE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Chers parents,

Chaque année, dans toutes les régions du Québec, des milliers d'enfants se mettent à se gratter derrière la tête et les oreilles. Nous aimerions attirer votre attention et vous demander d'être vigilants afin qu'enfants et parents soient épargnés de la présence des poux.

Information

Vous pouvez consulter le dépliant « Poux, poux, poux, tout savoir sur les poux de tête » ou « Les lignes directrices pour le contrôle de la pédiculose du cuir chevelu dans les écoles et les services de gardes éducatifs à l'enfance » sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux au : <http://publications.msss.gouv.qc.ca>.

L'examen de la tête

Procurez-vous un peigne fin (peigne conçu spécialement contre les poux, vendu à coût minime à votre pharmacie) et prenez l'habitude d'examiner la tête de votre enfant chaque semaine. Cela permettra de reconnaître et de traiter rapidement les enfants atteints ainsi que de limiter la contagion dans votre famille et à l'école.

Pendant l'année scolaire, il se peut que la tête de votre enfant soit examinée par l'infirmière scolaire ou par une autre personne mandatée par l'école. Cela nous aidera à contrôler plus facilement les épidémies de poux de tête qui surviennent.

Encore des lettres...

Vous recevrez peut-être, durant l'année scolaire, une ou des lettres vous avisant que votre enfant ou plusieurs élèves ont des poux de tête. Prenez soin de suivre les recommandations qui vous seront adressées et qui seront adaptées à chaque situation.

La collaboration des parents est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête.

Frédéric Corbeil-Smith
Infirmier en santé scolaire
Direction de santé publique

819-780-2220 poste 48374
Numéro de téléphone